

## TELEHOMECARE – Qu'est-ce donc ?

(Traduction: soins à domicile par télévision)

L'électronique a conquis tout le domaine de la bureautique. Dans l'industrie, les processus de fabrication fonctionnent de manière automatisée au moyen de commandes à distance. Les senseurs détectent chaque mouvement et déclenchent la lumière. Nombreux sont les exemples de ce type. Veut-on également faire usage de ces nouvelles technologies chez soi ? Facilitent-elles réellement la vie dans le ménage d'une personne âgée ?

**TeleHomeCare** désigne simplement une idée innovatrice. L'écran de télévision est doté d'une nouvelle fonction grâce à l'installation d'une caméra à laquelle il se trouve relié. Il permet d'instaurer un dialogue avec une personne chargée d'offrir de l'aide ou toute forme de prestation. Cette personne se trouve dans une centrale qui est occupée jour et nuit. En se voyant directement, il est plus facile de communiquer qu'en étant simplement en contact téléphonique. **Une seule personne** est dès lors toujours en mesure d'effectuer un travail d'observation qui incombait jusqu'ici à plusieurs soignants ou institutions spécialisés. Cela ressemble donc un peu à un service de home pour personnes âgées à domicile. Ce système permet également d'instaurer un dialogue permanent avec des proches. Le fils vivant à Genève peut, par exemple, s'assurer "à distance" que sa mère, domiciliée dans le Val de Bagne, a bien pris ses médicaments.

Techniquement, cette idée est en principe réalisable. De plus, les appareils entrant en ligne de compte doivent être sûrs et faciles à utiliser. Leur installation fait l'objet de discussions en différents endroits de Suisse. Le problème principal consiste à trouver une solution qui permet de réunir plusieurs acteurs sous un même toit qui soit unanimement reconnu. Des flux financiers hétérogènes – en l'occurrence de la Confédération/AVS/Pro Senectute, de

la Confédération/AVS/SPITEX et les moyens provenant des cantons et des communes – compliquent le travail sur ce terrain quelque peu chaotique. Il ne reste qu'à espérer qu'un **TeleHomeCare idéal** pourra être mis en place sous peu. Il serait ainsi envisageable de collecter des expériences directement "sur le terrain". A l'avenir, on pourrait par conséquent installer TeleHomeCare dans le plus grand nombre d'endroits possible.

Cette nouvelle prestation n'est toutefois pas gratuite. Il faut en effet compter avec une taxe de base allant de 150 à 250 francs par mois. Ce montant ne devrait pas constituer un obstacle majeur, attendu qu'il représente le prix à payer pour pouvoir rester le plus longtemps possible chez soi en s'assurant une meilleure qualité de vie ainsi qu'une certaine autonomie. Le coût ne se situe pas tant au niveau de la technique, mais plutôt à celui de l'engagement humain.

Les aspects éthiques ne doivent bien évidemment pas être occultés lors de l'examen de cette nouvelle technologie. La sécurité à domicile ne doit pas aboutir à une surveillance totale. Il est important que la maîtrise effective du système reste en mains de l'utilisateur (autonomie!). Il devrait être permis de faire la grasse matinée de temps à autre, voire, exceptionnellement, de boire ou manger ce qui est en principe contre-indiqué par tel ou tel médicament sans qu'une bonne âme accoure instantanément ! Il est donc important que le Conseil suisse des aînés suive le développement de cette nouvelle technologie avec attention; d'ailleurs, l'année dernière, il a invité de nombreux organismes concernés par cette problématique à participer à une séance d'information.

## Les directives anticipées

Il peut arriver à tout âge, suite à une maladie ou à un accident, qu'on ne soit plus en état d'exprimer sa volonté sur des sujets aussi délicats et éminemment personnels que sa santé, sa maladie, sa mort. Il est donc recommandé d'exprimer ses désirs et sa volonté par écrit lorsqu'on est encore lucide, autonome, "capable de discernement". Les instructions données sous forme de directives anticipées lient les proches, les tiers, les médecins ou autres professionnels de la santé, qui devront prendre des décisions à votre place.

La protection des droits humains en médecine s'est manifestée surtout depuis la dernière guerre mondiale. L'opinion publique s'est révoltée contre les recherches, les examens, les traitements inhumains effectués sur des personnes sans défense. Plus tard, les malades du sida et les associations de porteurs du VIH se sont opposés aux tests faits sans le consentement des intéressés. Enfin, la demande publique d'organes a encouragé la population à s'engager par écrit en faveur des dons d'organes. C'est pourquoi bien des organisations suisses telles que Caritas, la Fédération des médecins suisses, Pro Senectute, l'Institut interdisciplinaire pour l'éthique dans le domaine de la santé publique, l'Institut du droit de la santé de Neuchâtel, etc. étudient aujourd'hui la question des directives anticipées, éditent des documents et proposent des modèles.

On a commencé tout d'abord à limiter les directives anticipées aux domaines médical et thérapeutique. Mais, actuellement, on élargit la donne en proposant de prendre des décisions sur l'accompagnement religieux avant et après le décès, sur le devenir de son corps après la mort, sur son enterrement, sur l'autorisation de laisser consulter son dossier médical, etc. On recommande aussi de se choisir un ou une représentant(e) thérapeutique (son médecin traitant généralement) et son suppléant, ainsi qu'un ou une représentant(e) pour les affaires courantes.

Il est conseillé de rédiger ses directives anticipées par écrit, de les dater et de les signer, puis de les remettre aux personnes chargées de prendre des décisions à votre place. Il est possible de les modifier en tout temps.

Il serait souhaitable d'encourager la création de centrales cantonales d'enregistrement des directives anticipées, comme on l'a fait pour les testaments et pour les dons d'organes.

Pour obtenir plus de précisions sur ce sujet, on peut s'adresser aux organisations citées au deuxième alinéa de cet article.

Edmée Buclin-Favre

---

## Comment améliorer l'image des retraités dans la société suisse ?

La question m'a été posée. Je dispose de deux feuillets pour tenter d'y répondre. Je n'irai pas par quatre chemins.

D'abord, les retraités ont-ils une mauvaise image ? Je suis tenté de répondre: pas plus que d'autres catégories de la population. Je pourrais tout aussi bien être invité à écrire deux pages sur le thème: comment améliorer l'image des jeunes, des réfugiés, des chômeurs, des valaisans, des banquiers, etc. . . . dans notre société. On a toujours une image des autres et

les autres ont une image de nous. Parfois, il y a un fossé entre les deux.

— D'accord, vieillir ce n'est pas toujours la fête. On croit avoir fait son temps. On se laisse gagner par ses regrets. La peau se ride et le cheveu se fait souvent plus rare. Est-ce que mon deuxième pilier va tenir? Et chaque cérémonie mortuaire me rappelle qu'un jour ce sera mon tour, peut-être après un séjour dans un home. Et voilà que, ce matin, mon genou me fait encore mal.

– Pourtant, statistiquement, je sais que tous ces malheurs ne se produisent pas nécessairement (sauf la mort). Vais-je vivre dans la crainte des malheurs qui ne m'arriveront pas? La prudence et la prévoyance, c'est bien différent du pessimisme et de la "trouille" qui viennent polluer la vie quotidienne et qui nous coupent des autres. Se replier sur soi, c'est se condamner à ne plus rien voir, à ne plus rien écouter, et donc à avoir froid même quand il fait chaud.

– Faites l'exercice, mettez-vous dans la peau d'un jeune qui a 18 ans. Il a tout échoué, dit-on. Il s'est mis "en échec". Quelques "petits boulots" dessinent un avenir sombre, en tout cas morose. Entrer dans la vie avec la peur au ventre, et mille signaux qui lui font comprendre qu'il est un raté. Et 70 ans à vivre encore avec cette sale idée dans la tête, et que l'on n'ose même pas avouer.

– Qu'on se le dise, l'image des "vieux" dans notre société n'est pas si mauvaise qu'on ne le pense trop souvent. Ils sont là et bien là. Beaucoup sont aux commandes de leur existence. Des droits solides leur sont reconnus. Ils ont le plus souvent des moyens convenables pour garantir leur autonomie. Malades, on les soigne. Isolés, des services s'efforcent de leur tendre la main. Et, surtout, les "actifs" sont majoritairement prêts à en payer le prix, et pas uniquement financier.

– Suis-je en train de rêver? De dessiner un monde idyllique, donc faux? Non. Vous savez mieux que moi que la vieillesse est aussi faite de privilèges, d'intolérances, de petits ou grands égoïsmes. Harpagon n'est pas mort. De grâce, ne vous sentez pas visé par ces propos, je parle d'une minorité, mais elle n'est pas minuscule! Ceux qui déclament, à juste titre: "Touche pas à ma rente", ont-ils défilé ou voté pour soutenir le congé-maternité, les droits du chômeur et de l'immigré? Ont-ils pensé que parmi ces immigrés, il y a la personne qui leur tiendra la main, le soir, dans un home . . . et qui déjà les aide à tenir leur ménage?

– Et s'il fallait suggérer quelques mesures et des actions, rappelons ici quelques pistes dans lesquelles beaucoup d'entre vous se sont déjà engagés.

– Rompre avec cette attitude d'auto-dévalorisation qui s'installe avec l'âge.

– Rompre avec cette idée de l'existence de la vieillesse. Comme si tout le monde était logé à la même enseigne. Il y a plus de disparités dans le monde des retraités qu'au sein des autres catégories de la population!

– Pour celles et ceux qui hésitent ou qui ont commencé chichement, s'engager dans des activités d'échange et de partage. Avec ce que l'on a, pas plus, mais pas moins, partage entre personnes d'une même génération, mais aussi avec les autres générations.

– Accueillir et écouter. On peut légitimement être fier de ce que l'on a réalisé. Ce n'est pas une raison pour que tout le monde fasse la même chose, de décennie en décennie. Je préfère la musique baroque et l'opéra. Au nom de quoi devrais-je être complice des coupures de subventions pour des festivals de musique "dite" moderne?

– Bien sûr, toutes ces perspectives peuvent être mises en musique dans le champ politique mais aussi dans les petits actes de la vie quotidienne.

#### *Encore un mot*

Beaucoup de gens vous aiment. Ils ont de bonnes raisons. Reconnaissez cette affection. Donnez-leur quelques raisons supplémentaires de vous la manifester. La question des relations entre générations, c'est (aussi) votre affaire. Vous avez les connaissances et les moyens de permettre quelques pas en avant dans cette belle aventure collective.

C'est vrai, près de chez vous, des personnes de votre connaissance ont été larguées. Ce n'est pas trop tard pour les reconnaître et leur tendre la main.

*Jean-Pierre Fragnière*

Directeur scientifique de l'Institut Universitaire  
Ages et Générations (INAG)

# L'Autriche invente les supermarchés pour seniors

Finies les étiquettes de prix illisibles et la bousculade aux caisses: le groupe de distribution autrichien ADEG a imaginé des supermarchés spécialement conçus pour les personnes âgées, une première en Europe. Il a ouvert ce printemps à Vienne, Bergheim et Bad Hofgastein, quatre magasins baptisés "Aktiv Markt 50 Plus", chacun d'une surface d'environ 600 m<sup>2</sup>. Tout a été pensé et aménagé pour des personnes de plus de 50 ans.

"Les étiquettes sont écrites en grand, je n'ai pas besoin de me pencher pour voir les prix sur les étagères du bas" se félicite une ménagère de 53 ans. Les produits sont aussi accessibles en hauteur, les rayonnages ne dépassant pas 1,70 mètre. Les allées sont larges et offrent de nombreux coins de repos. Le sol est équipé d'un revêtement antidérapant et l'éclairage est dosé pour diminuer les reflets. Les caddies peuvent s'accrocher à un fauteuil roulant. Sur le parking, les places sont plus larges que la taille habituelle.

La plupart des employés des "Aktiv Markt 50 Plus" ont plus de 50 ans. Le concepteur, Kurt Erlacher, 44 ans, explique:

"Il s'agit de femmes revenues à la vie active après avoir élevé leurs enfants ou de chômeurs qui ne trouvaient plus de travail à cause de leur âge. Sans eux, le concept ne fonctionnerait qu'à moitié. Ces employés, payés 10 % de plus que leurs collègues, sont très motivés et ont un rapport au travail autre que celui de la plupart des jeunes. Et encore, ils sont rarement malades".

Mais les nouveaux magasins séduisent aussi une population plus jeune. Selon la directrice de Bergheim, environ la moitié des clients ont moins de 50 ans. Ils viennent parce que le magasin est accueillant et clair. Les mères de famille y circulent facilement avec leur poussette.

D'ici la fin de l'année, ADEG prévoit d'aménager ainsi dix autres des 735 supermarchés que le groupe exploite dans le pays. AFP

---

**ALTER EGO**, Association suisse contre la maltraitance envers les personnes âgées.

Cette association a été fondée le 20 mars 2002 à Lausanne. Elle est présidée par Madame Françoise Saudan, députée de Genève au Conseil des Etats. Le but consiste à promouvoir la dignité et le respect des personnes âgées. On entend par maltraitance tout acte, comportement ou attitude envers une personne au détriment de son intégrité physique, psychique, matérielle, financière ou sexuelle. ALTER EGO veut lutter

contre ce phénomène, caché la plupart du temps. Ce n'est pas une mince affaire. Pourtant, l'association fait des progrès. Les sections de Vaud et de Genève sont formellement constituées et de nouvelles sections sont en voie de l'être dans les cantons du Valais et de Berne. A l'image de la ligne téléphonique "La main tendue", ALTER EGO poursuit le projet d'établir une ligne "Allo maltraitance" et elle espère bien réussir un jour. Notre Fédération est membre collectif d'ALTER EGO. MG

---

## Nous souhaitons la bienvenue à deux nouveaux membres de notre Comité central:

LILIANE PAUCHARD, Bâle, ancienne responsable de groupe aux renseignements nationaux et internationaux, téléphone no. 111 + 145, fonction de surveillance au no. 116 à Bâle et à Olten, membre de transfair.

RENE TOBLER, architecte indépendant, affilié à aucun parti politique, membre de divers forums et conférences du domaine social, nouveau président d'Avivo Bâle.